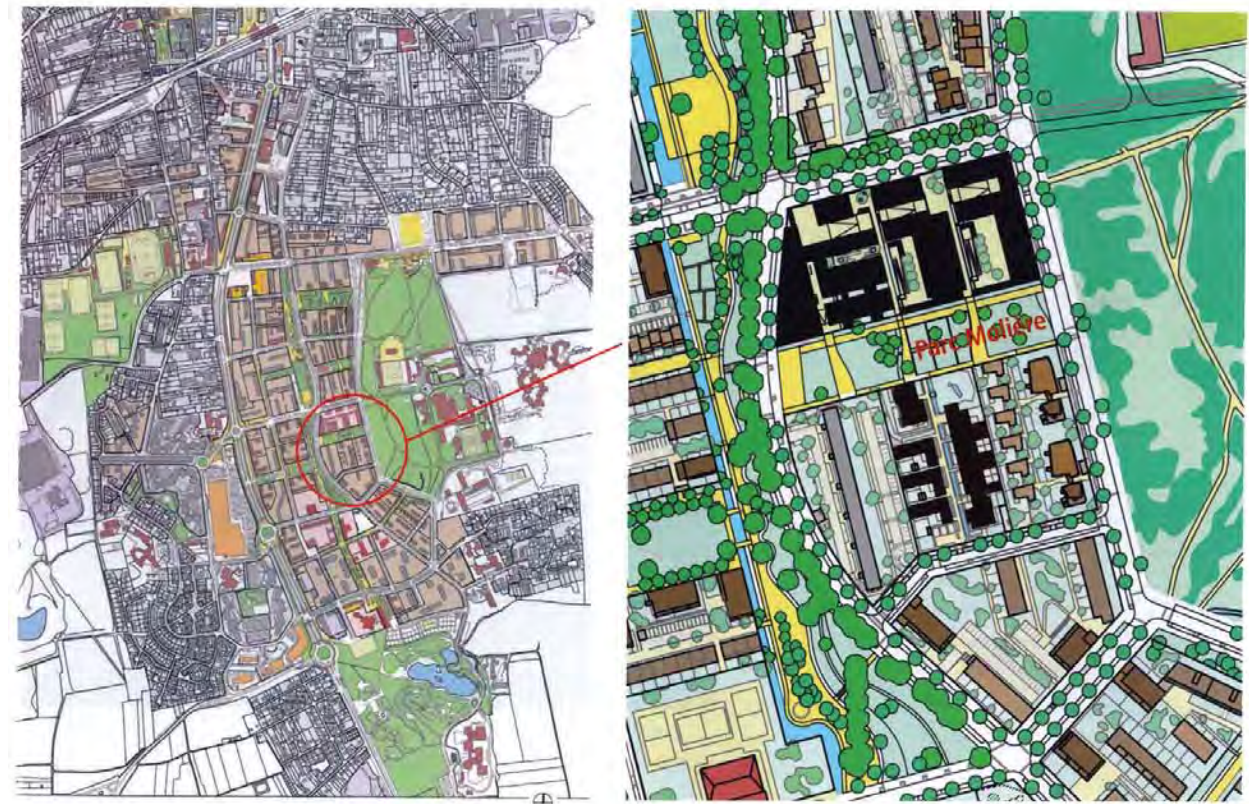


Les Mureaux Sur les pentes du Grand Projet urbain Les Hauts de la Vigne blanche et le pôle Molière

Texte : François Lamarre

Historiquement vouée à l'industrie automobile avec Renault et PSA (ex-Simca) sur les communes voisines de Flins et de Poissy et aujourd'hui tournée vers le ciel avec Arianespace, la commune des Mureaux s'active depuis quinze ans pour sortir de son statut de cité-dortoir et accéder à celui de ville avec toutes les aménités requises. Contenu entre la Seine et l'autoroute de Normandie, le territoire communal est essentiellement investi par les grands ensembles, à l'exception d'un bout de tissu villageois et des bords de Seine, lieu de villégiature ancestral. L'ambition urbaine affichée par la municipalité revêt donc la forme d'un grand projet de renouvellement urbain (GPRU) élaboré dans le cadre d'une convention ANRU signée en 2006, avec Atelier JAM pour urbaniste du large périmètre institué. L'axe routier qui traverse la commune de l'autoroute jusqu'à la Seine en est la colonne vertébrale. Reconverti en avenue, il s'accompagne d'un parc linéaire et de coulées vertes transversales, dites « pistons », qui gagnent le coteau. Dans ce secteur de la Vigne blanche, le projet urbain donne à lire le relief en instaurant trois plateaux successifs recoupés de pentes « naturelles » et habités de programmes neufs opérant une densification relative et ordonnée entre les barres conservées. Ce projet est colauréat de la mention spéciale du jury en Politique urbaine et architecturale décernée par le CAUE des Yvelines en 2014. Récompensé dans la catégorie Optimiser la gestion de l'énergie par le CAUE des Yvelines et le conseil général des Yvelines, le pôle Molière regroupe quant à lui des équipements éducatifs dans un esprit d'ouverture et de mutualisation propice au vivre ensemble, outre la rentabilité attendue d'un fonctionnement élargi dans le temps et accessible à tous les publics. Établie à mi-pente sur le plateau intermédiaire, l'opération résidentielle de l'équipe Harari-Veit s'inscrit sur le côté, séparée par une coulée verte en cours d'aménagement.





Les Hauts de la Vigne blanche, enclos résidentiel 43 logements locatifs sociaux

Architectes : Jean et Aline Harari, Elisabeth Veit architecte associée – Photographe : Antoine Mercusot

^ Le linéaire d'habitat intermédiaire arrimé au plot de tête donnant sur l'entrée de la résidence. L'allée centrale et la noue verte franchie par des pontons.
 < GPRU des Mureaux : en noir, les deux opérations séparées par le parc Mollère.

Les architectes n'ont jamais connu la barre HLM qui occupait auparavant la parcelle, répertoriée D2 dans le GPRU, mais ils en ont retrouvé les pieux de fondation au cours des travaux de terrassement préalables. Une surprise sans incidence autre que budgétaire sur le nouveau récit résidentiel écrit à flanc de coteau par l'équipe Harari-Veit. Établi sur le plateau intermédiaire de la Vigne blanche, le projet respecte scrupuleusement l'implantation et les gabarits prescrits par Atelier l'AM, avec son allée centrale à niveau et ses trois échelles de bâtiment et typologies d'habitat réparties de part et d'autre, avec deux points hauts pour bornes dans la diagonale du terrain. L'opération offre un dégradé tout en nuances, qui passe d'un à quatre étages, et une déclinaison typologique en rapport, allant de la maison individuelle au petit lot résidentiel en passant par la forme intermédiaire déroulée en bande.

Chaque catégorie dispose des prolongements extérieurs attendus : jardins enclos, balcons d'angle ou terrasses filantes. L'offre de logements est diversifiée et comprend même des appartements en duplex au som-

met des deux plots, classique subterfuge pour gagner un étage sans s'encombrer d'un ascenseur. La mesure vaut également pour les pompiers, dont l'échelle est limitée en hauteur à 8 mètres, ce qui a permis aux architectes de reconverter la voie de desserte en simple allée. Toute circulation automobile est ainsi exclue du cœur de l'opération. Les voitures sont reléguées dans le parking en sous-sol du bâtiment linéaire amont, à l'exception de trois places réservées aux PMR à l'entrée de la résidence. L'aménagement des abords y gagne en cohérence, avec notamment une noue verte creusée le long de l'allée et franchie par des platelages au droit des entrées du bâtiment linéaire, et des venelles perpendiculaires desservant les trois unités de maisons groupées par deux. Et le terrain résiduel dans l'angle nord-est fait un bel espace vert collectif au contact dudit « piston » dévalant la pente.

UN DESSIN ÉLEGANT

La rupture avec le passé est totale, dans l'échelle du bâti mais aussi dans la tonalité générale, domestique et résidentielle, ...





< Page de gauche : la terrasse filante au premier étage de la bande d'habitat intermédiaire, avec sa pergola et ses celliers en mélèze. En regard, le second plot d'habitat collectif et, en fond de perspective, le pôle Molière de l'autre côté de la coulée verte, en cours d'aménagement.

Page de droite : des baies toute hauteur pour diffuser la lumière en abondance sous des plafonds établis à la hauteur conventionnelle de 2,50 m.

... avec des abords aussi dessinés et soignés que les constructions érigées dans des matériaux authentiques et qualitatifs, à commencer par la brique des contre-murs qui enserrant l'isolation extérieure. De couleur douce et nuancée, cette brique est posée à joint affleurant en ciment teinté. Associée à des menuiseries en lamellé-collé de mélèze, elle scelle l'unité de l'opération. De même essence, une pergola et des celliers en soulignent l'horizontalité d'un trait wrightien auquel répondent les échancrures des balcons d'angle. L'élégance du dessin s'assortit d'une performance thermique que justifie l'épaisseur des murs (37 cm), prétexte à de jolis détails. Le tableau des baies est ainsi habillé de mélèze et réceptionne ses persiennes repliées.

Les impressions intérieures sont au diapason. L'implantation morcelée privilégie la multiorientation, avec des logements au

minimum traversants et des séjours d'angle systématiques dans les deux plots opposés. Lumière naturelle dans les salles de bains comme dans les parties communes ouvertes et scénographiées sur plusieurs niveaux. Les baies verticales de hauteur totale dispensent une lumière abondante et font oublier la hauteur standard sous plafond qui compose avec les exigences des pompiers. Les vues y sont lointaines et les maisons offrent pour cinquième façade des couvertures en zinc ouvragé. ■

[MAÎTRISE D'OUVRAGE : OSICA — MAÎTRISE D'ŒUVRE : JEAN ET AÏNE HARARI, ARCHITECTES ; MANDATAIRES : ÉLISABETH VEIT, ARCHITECTE ASSOCIÉE — BET TCE ET ÉCONOMISTE : TEGHNE INGÉNIERIE — PAYSAGISTE : D'ICI LÀ — ENTREPRISE GÉNÉRALE : BOUYGUES — LABELS : HABITAT & ENVIRONNEMENT PROFIL A ET BBC EFFINERGIE — SURFACES : 3 416 M² DE PLANCHERS POUR 3 199 M² HABITABLES — COÛT : 6 MILLIONS D'EUROS HT, Y COMPRIS TERRASSEMENTS — CALENDRIER : CONCOURS, 2009 ; LIVRAISON, OCTOBRE 2014 ; DÉLAI DE RÉALISATION, 18 MOIS]

< Page de gauche : le tableau des baies en mélèze assorti aux menuiseries pour habiller l'épaisseur des murs isolés par l'extérieur jusqu'au joint creux des contre-murs en brique.

Page de droite : les entrées et cages d'escalier ouvertes sur trois niveaux et traversées de lumière pour desservir à chaque fois six logements dans la bande d'habitat intermédiaire.



Pour enveloppe unitaire, des contre-murs en brique claire aux joints affleurant développés sur toutes les faces des trois types d'habitat.



^ L'opération est installée dans la pente du coteau, sur le plateau du milieu.
 Une déclinaison de trois typologies : habitat intermédiaire en bande sur trois niveaux, petit immeuble en plot à R + 4 et enfin maisons individuelles accouplées.

